



AFYREN

Siège social : 9-11 RUE GUTENBERG – 63000 CLERMONT-FERRAND
Société anonyme au capital de 522 201 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

AFYREN

Siège social : 9-11 RUE GUTENBERG – 63000 CLERMONT-FERRAND

Société anonyme au capital de 522 201 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société AFYREN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFYREN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 18 962 939 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.1.3 Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'évaluation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 26 mars 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' and 'D' intertwined.

Gael DHALLUIN

Associé

AFYREN

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 681 511	2 221 010	1 460 501	1 828 652
		Concessions, brevets et droits similaires	798 661	375 227	423 433	467 990
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	1 056 166		1 056 166	1 036 279
		Avances et acomptes				
		TOTAL	5 536 339	2 596 238	2 940 101	3 332 922
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	666 630	517 073	149 556	204 925
		Autres immobilisations corporelles	216 787	118 575	98 212	132 604
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes	77 030		77 030	
		TOTAL	960 447	635 648	324 798	337 529
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	25 562 939	6 600 000	18 962 939	25 507 812
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	1 779 157	10 988	1 768 169	1 647 107
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	234 807		234 807	234 238
	TOTAL	27 576 905	6 610 988	20 965 917	27 389 158	
Total de l'actif immobilisé			34 073 693	9 842 875	24 230 817	31 059 610
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	431 656		431 656	466 387
		Autres créances	10 905 945		10 905 945	649 282
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	11 337 602		11 337 602	1 115 669		
Divers	Valeurs mobilières de placement	449 088		449 088	380 065	
	(dont actions propres : 449 088)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	33 472 214		33 472 214	49 552 186	
TOTAL	33 921 302		33 921 302	49 932 251		
Charges constatées d'avance			145 753		145 753	197 261
Total de l'actif circulant			45 404 658		45 404 658	51 245 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			79 478 351	9 842 875	69 635 476	82 304 793
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					182 919	181 330
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					1 100	15 003
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AFYREN

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 522 201)	522 201	520 451
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	85 384 457	85 263 676
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 150	1 150
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	21 966	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-14 041 610	-9 719 856
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-10 812 002	-4 321 754
	Situation nette avant répartition	61 076 163	71 743 667
	Subvention d'investissement	660 558	724 697
	Provisions réglementées		
Total		61 736 722	72 468 365
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	13 900	13 900
	Provisions pour charges	397 381	379 897
Total		411 281	393 797
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 262 816	1 688 077
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 803 594	2 666 086
	Total	3 066 410	4 354 164
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	521 758	385 236
	Dettes fiscales et sociales	923 962	977 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		1 445 720	1 363 124
Total des dettes et des produits constatés d'avance		7 487 473	9 442 630
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		69 635 476	82 304 793
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	87 002	132 283
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	4 195 033	5 685 495
	à moins d'un an	3 292 440	3 757 135
(3) dont emprunts participatifs			

AFYREN

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	487 500		487 500	1 015 368
	Chiffre d'affaires net	487 500		487 500	1 015 368
	Production stockée			19 887	131 335
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			26 679	14 502
	Subventions d'exploitation			530 247	303 483
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 756 488	1 702 276
	Autres produits				
			Total	2 820 802	3 166 966
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats			
		Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	157 752	130 028	
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)		3 390 341	3 357 702	
	Impôts, taxes et versements assimilés		80 016	51 146	
	Salaires et traitements		3 497 572	3 425 608	
	Charges sociales		1 579 096	1 444 393	
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	626 650	595 920
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
	Autres charges	• pour risques et charges		257 028	263 216
			45 575	56 961	
			Total	9 634 034	9 324 978
		Résultat d'exploitation	A	-6 813 231	-6 158 011
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 801 014	1 406 778
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			2 471	13 209
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	1 803 486	1 419 987
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			6 600 000	
	Intérêts et charges assimilées (5)			-133 126	-103 948
	Différences négatives de change			899	18 814
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	6 467 772	-85 133
		Résultat financier	D	-4 664 286	1 505 121
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	-11 477 517	-4 652 890

AFYREN

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	195 502	114 995	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	295 523	67 544	
	Total	491 025	182 539	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	139	125	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	385 737	247 498	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 988	64 548	
	Total	396 864	312 171	
Résultat exceptionnel		F	94 160	-129 631
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	-571 355	-460 767
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-10 812 002	-4 321 754
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		23 203	14 395
(4) Dont	produits concernant les entités liées		364 068	70 929
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			

SA AFYREN

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1.	Événements principaux de l'exercice.....	3
1.2.	Événements postérieurs à la clôture.....	6
1.3.	Principes, règles et méthodes comptables	6
2.	Informations relatives au bilan	7
2.1.	Actif.....	7
2.1.1.	Immobilisations incorporelles.....	7
2.1.2.	Immobilisations corporelles.....	7
2.1.2.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	8
2.1.3.	Immobilisations financières.....	8
2.1.3.1.	Informations relatives aux filiales et participations	9
2.1.3.1.1.	Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....	9
2.1.4.	Produits à recevoir	10
2.1.5.	Créances.....	11
2.2.	Passif.....	12
2.2.1.	Capitaux propres	12
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres.....	12
2.2.2.	Tableau des provisions	13
2.2.3.	Dettes financières et autres dettes.....	14
2.2.4.	Charges à payer.....	15
2.2.5.	Produits constatés d'avance.....	15
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	16
3.1.	Chiffre d'affaires	16
3.2.	Production immobilisée.....	16
3.3.	Crédit d'impôt recherche	16
4.	Autres informations	16
4.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	16
4.2.	Engagements pris en matière de crédit-bail	17
4.3.	Engagements hors bilan	18

4.4 Informations relatives à l'effectif	18
4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions.....	19

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux de l'exercice

La société « AFYREN », créée en avril 2012, a pour objet la recherche et le développement dans le domaine des biotechnologies et écotechnologies, environnementales et industrielles.

- **Opérations**

En avril 2024, AFYREN annonce avoir livré ses premières tonnes d'engrais produit par son usine AFYREN NEOXY à son partenaire Terrial. L'engrais d'AFYREN NEOXY est issu du processus de fabrication des acides organiques biosourcés, qui transforme une biomasse locale provenant de résidus agricoles non utilisés dans l'alimentation humaine et assure la circularité parfaite du modèle d'AFYREN car, en retournant à la terre, il contribue à un nouveau cycle de génération de biomasse.

En plus de participer à la circularité de l'offre d'AFYREN avec un « retour à la terre », l'engrais contribue positivement à la performance économique d'AFYREN NEOXY. Les perspectives sont aussi prometteuses pour les prochaines usines.

En juin 2024, AFYREN annonce la production de plusieurs tonnes d'acides sur son site d'AFYREN NEOXY, confirmant les progrès réalisés dans la fiabilisation des équipements, combinée à la montée en compétence des équipes sur une étape critique du procédé.

Fin août 2024, AFYREN annonce la signature d'un nouveau contrat commercial pluriannuel avec un fabricant de produits nutraceutiques, basé aux États-Unis. Dans le cadre de ce contrat, AFYREN fournira au client ses acides biosourcés produits grâce à son processus unique de fermentation naturelle, utilisés en qualité de conservateurs ou d'arômes pour les compléments alimentaires. D'abord sur des volumes limités, ce contrat pourra évoluer vers des quantités plus significatives.

Au second semestre 2024, AFYREN NEOXY a produit et commercialisé plusieurs dizaines de tonnes d'acides biosourcés répondant à la qualité attendue sur ses marchés stratégiques. En parallèle, le travail de validation des acides par les clients et prospects se poursuit, avec des retours positifs de multiples acteurs, en particulier de la Nutrition et des Arômes et Parfums.

Certains équipements touchant à l'extraction des produits font l'objet d'adaptations techniques pour assurer un fonctionnement en continu stable dans la durée.

Par conséquent, le fonctionnement de l'usine en production continue est visé en 2025, contre 2024 dans les prévisions initiales, permettant d'atteindre rapidement le seuil de rentabilité, après quelques trimestres d'activité.

- **Partenariat(s)**

En mars 2024 AFYREN et SUEZ annoncent poursuivre leur collaboration autour d'une nouvelle voie de valorisation des biodéchets. Cette collaboration vise à utiliser ces déchets issus des activités de collecte et de traitement de SUEZ dans le procédé AFYREN de fabrication de produits d'intérêt utilisables en remplacement de molécules issues du pétrole. Elle ouvre une voie de valorisation attractive et une solution concrète et circulaire aux enjeux de décarbonation d'une grande variété de secteurs industriels. Elle marque une avancée significative de la collaboration entre les deux sociétés, initiée en 2020 dans le cadre du consortium AFTER-BIOCHEM et est complètement alignée avec la politique ambitieuse de l'Europe sur ces sujets.

- **Signature de la charte mondiale du Responsible Care® attestant l'engagement de l'ensemble des sites AFYREN**

En avril 2024, AFYREN reçoit le trophée national Responsible Care® 2024 dans la catégorie « Sociétal » pour son programme de recrutement innovant : « Des emplois industriels et durables pour toutes et tous ».

Construit en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, dont Pôle Emploi, ce programme s'est révélé efficace en termes de recrutement, tout en promouvant l'inclusion et la diversité et en permettant un retour à l'emploi et / ou une reconversion professionnelle à des personnes sans spécialisation.

Dans le même temps, AFYREN signe la charte mondiale Responsible Care® et s'engage à appliquer ses grands principes, tant au niveau global et stratégique qu'au niveau opérationnel, notamment dans ses opérations industrielles.

- **Amélioration de la notation extra-financière Gaia**

En mars 2024, AFYREN enregistre une nouvelle progression de la notation extra-financière par Ethifinance à 83/100 (Niveau Platine), mettant en évidence un niveau de maturité ESG supérieur aux entreprises comparables.

- **Publication du premier rapport de durabilité d'AFYREN**

En juin 2024, publie son premier rapport de durabilité pour évaluer ses initiatives et ses performances en matière d'enjeux environnementaux et sociaux. Cette démarche s'inscrit également dans une perspective d'alignement progressif à la directive européenne CSRD. AFYREN n'est aujourd'hui pas soumise à cette directive ; la société a néanmoins volontairement élaboré son premier rapport de durabilité dans l'esprit des normes ESRS (Environmental, Social, and Governance Reporting Standards). Ce document est disponible et peut être consulté et téléchargé dans une section dédiée du site internet de la société : <https://Afyren.com/vision/>.

- **Filiale à 100% en Thaïlande :**

La filiale AFYREN SERVICES (THAILAND) CO., LTD. (« AFYREN THAILANDE ») a été créée au cours de l'exercice 2024. A la date du présent rapport, la filiale n'a pas débuté son activité et ses comptes ne sont pas significatifs.

- **Filiale à 100% au Québec :**

En septembre 2024, AFYREN a acté la fermeture de 9478-2687 Québec Inc., une filiale créée au cours de l'exercice 2022, restée sans activité et dont les comptes ne sont pas significatifs.

- **Financements :**

En juillet 2024, la société AFYREN a souscrit un emprunt de 0,3 M€ auprès de la BNP, pour une durée de 36 mois, afin de financer des travaux d'aménagement dans ses locaux de R&D.

En 2024, AFYREN a contribué au financement de sa filiale AFYREN NEOXY par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 10 M€.

- **Contrat de liquidité / rachats d'actions :**

Pour rappel, AFYREN a conclu depuis 2021 un contrat de liquidité avec ODDO BHF SCA. Les moyens totaux cumulés mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité sont de 0,45 M€.

A la date du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 69 425 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 91 007 €

En décembre 2023, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci, portant sur un montant maximum de 0,3 M€ a débuté le 18 janvier 2024 pour s'achever le 6 mai 2024. 151 947 titres auront été rachetés dans le cadre de ce programme. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie.

- **Opérations sur le capital liées aux AGA et BSPCE :**

Au cours de 2024, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE ont été constatées pour un montant total de 1 750 €, correspondant à 87 499 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

- **Plans d'instruments en capitaux propres :**

Au cours de 2024, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer des actions gratuites. Le détail de ces opérations figure en Note 4.5.

L'exercice 2024 enregistre par ailleurs les acquisitions définitives de 29 553 titres alloués en 2022 et 2023 au profit de six salariés et de 51 524 actions ordinaires gratuites pour les deux dirigeants, conformément à l'attribution décidée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

Enfin, l'exercice 2024 enregistre l'annulation de 38 496 AGA à la suite du départ de salariés avant la date d'acquisition.

- **Plan d'incitation à long-terme :**

En mars 2024, AFYREN a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme, sous forme d'actions gratuites, à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2026, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 180 500 actions.

Néant.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement 2018-07 de l'ANC du 10 décembre 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

En dehors des marques qui ne sont pas amorties, les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles sont calculés suivant le mode linéaire sur 10 ans.

2.1.1.1 – Frais de R&D

La méthode retenue concernant les frais de recherche et développement est l'inscription à l'actif. Ces dépenses sont ainsi amorties sur une durée de 10 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux frais de R&D relatives au projet R&D Booster.

La production immobilisée est constituée des coûts internes de personnel, valorisés pour 378 020 €.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériels et outillages	1 à 3 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Début exercice	Acquisitions	Cession / mise au rebut	Valeur brute fin exercice	Amort début exercice	Amort exercice	Cumul amort fin exercice	VNC fin exercice
Frais de développement	3 681 512	-	-	3 681 512	-1 852 860	-368 151	-2 221 011	1 460 501
Concessions, brevets	767 313	31 348	-	798 661	-299 323	-75 905	-375 227	423 434
Immobilisations incorporelles en cours	1 036 280	19 887		1 056 167	-	-	-	1 056 167
Installations techniques, matériel et outillage industriels	584 757	81 874	-	666 630	-379 831	-137 242	-517 073	149 557
Installations générales, agencements, aménagements divers	134 259	10 961	-	145 220	-39 108	-26 582	-65 691	95 151
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 568	-	-	71 568	-34 114	-18 771	-52 885	37 453
Immobilisations corporelles en cours	-	77 030	-	77 030		-	-	77 030
TOTAL	6 275 689	221 100	-	6 496 789	-2 605 236	-626 651	-3 231 887	3 264 902

2.1.3. Immobilisations financières

	Début exercice	Acquisition apports Virements	Diminution	Fin exercice
Participations évaluées par équivalence	25 507 812	61 940	-6 812	25 562 940
Obligations convertibles	1 570 356	196 192	-70 570	1 695 978
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Actions propres	211 655	95 260	-147 950	158 965
Autres créances immobilisées	98 981	308 151	-299 998	107 134
Prêts et autres immobilisations financières	64 902	980	-13 994	51 888

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au cours de l'exercice 2021, la société Afyren a souscrit un contrat de liquidité et de surveillance du marché ayant pour objet de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Pour l'exécution de ce contrat, Afyren a mis à disposition au cocontractant une somme de 300 000 €. Au cours de l'année 2023 une augmentation d'apport de 150 000€ a été effectué en espèces sur ce compte de liquidité. Au 31 décembre 2024, la valeur de ce compte est répartie entre le poste « Actions propres » pour la partie investie en titres et le poste « Autres créances immobilisées » pour la partie en espèces disponible sur le compte liquidité.

Une dépréciation des actions propres a été constatée sur l'exercice pour 10 988 € afin de tenir compte de leur valeur réelle.

Dans le cadre du test de dépréciation annuel des titres de participation d'AFYREN NEOXY dans les comptes d'AFYREN, une dépréciation d'un montant de 6.6M€ a été comptabilisée. Celle-ci reflète notamment le décalage de la production en continu à 2025.

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés et report avant affect	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS AFYREN NEOXY	49 600 999	51.08%	25 501 000		67 657	10 230 631
841 603 350	-25 559 634	-	18 901 000		- 12 208 359	1 200 000
AFYREN SERVICES (THAILAND) CO.	68 564	100%	61 940		-	
	-	-			-9 077	

Le taux de change au 31/12/2024 du THB retenu est : 0.0281€

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	75 786
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	44 594
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	65 123
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	3 624
Etat	-
Divers	29 015
TOTAL	218 141

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêt		-	-	
	Autres immobilisations financières		127 674	75 786	51 888
	Actions propres et compte liquidité rattaché		266 100	266 100	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		431 656	431 656	-
	Personnel et comptes rattachés		166	166	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 624	3 624	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	571 355	460 767	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	66 721	66 721	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		10 230 631	10 230 631	-
	Débiteur divers		33 448	33 448	-
Charges constatées d'avance		145 753	144 653	1 100	
TOTAL		11 877 128	11 824 140	52 988	

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Le capital est composé de 26 110 089 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	520 452	1 750	-	522 202
Primes, réserves et écarts	85 264 827	164 715	21 967	85 407 575
Report à nouveau	-9 719 856	-4 321 755	4 321 755	-14 041 611
Résultat	-4 321 755	-10 812 002	-4 321 755	-10 812 002
Subventions d'investissement	724 698	-	64 139	660 559
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	72 468 365	-10 645 538	86 106	61 736 722

Au cours de l'exercice 2024, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 18 juin 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 62 499 BSPCE pour un montant total de 1 250 €, par émission de 62 499 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 128 747 €, soit une prime d'émission de 127 498 €.
- En date du 27 septembre 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 25 000 BSPCE pour un montant total de 500 €, par émission de 25 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 15 750 €, soit une prime d'émission de 15 250 €.

Les subventions d'investissement se décomposent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Subvention Ademe 2016	68 390	68 390
- Dont quote-part reprise au résultat	- 41 262	- 34 423
Subvention BPI – CMI phase 2 (1)	573 000	573 000
- Dont quote-part reprise au résultat	- 345 710	- 288 410
Subvention R&D Booster	406 141 €	406 141 €
Total	660 559	724 697

Ces subventions seront réintégrées au même rythme que les amortissements des immobilisations afférentes.

2.2.2. Tableau des provisions

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	13 900	-	-	13 900
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	379 897	257 028	239 544	397 381
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	393 797	257 028	239 544	411 281

	Ventilations des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations de l'exercice	257 028		
Reprise de l'exercice	239 544		
TOTAL	496 572	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	1 262 816	770 625	492 191	-
Emprunts et dettes financières Divers	1 803 594	326 094	1 277 500	200 000
Fournisseur et comptes rattachés	521 759	521 759	-	-
Personnel et comptes rattachés	393 042	393 042	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	432 916	432 916	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	59 304	59 304	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	38 701	38 701	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 975 342	750 000	2 225 342	-
TOTAL	7 487 473	3 292 440	3 995 033	200 000

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	229 546
Charges sociales provisionnées	94 501
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	15 644
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	245 282
Personnel	163 411
Organismes sociaux	76 059
Autres charges fiscales	6 675
TOTAL	831 118

2.2.5. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués de l'étalement sur 10 ans, prorata temporis, du versement d'avance de 10 ans de redevance fixe (7 500 000€ HT) au titre de la concession de licence, soit 2 975 342€.

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens	487 500	-	487 500
- Services			
Chiffre d'affaires net	487 500	-	487 500

3.2. Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 19 887 € et est constituée des frais de personnel liés au projet R&D d'une nouvelle solution sur l'exercice.

3.3. Crédit d'impôt recherche

La rubrique crédit d'impôt recherche, soit 571 355€, est constitué du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) déclaré au titre de 2024.

4. Autres informations

4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La société ne provisionne pas le montant des indemnités de départ à la retraite. Le montant de l'engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02, en tenant compte des modifications apportées à cette recommandation en 2021. Ces modifications n'ont pas d'impact significatifs sur le montant de l'engagement.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	72 660	72 660

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,50%
- Le taux de charges sociales utilisé est de : 42%
- Le taux d'évolution des salaires utilisé est de : 1,50%

4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Construction s	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			94 500		94 500
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			9 432		9 432
- Dotation de l'exercice			18 711		18 711
TOTAL			28 143		28 143
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs			15 181		15 181
- Exercices			25 464		25 464
TOTAL			40 645		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	25 464	-	25 464
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	61 538	-	61 538
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	87 002	-	87 002
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus			-		-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus			945		945
- A plus de 5 ans			-		-
TOTAL			945		945

4.3. Engagements hors bilan

	N	N-1
Gages données	32 500	32 500
Garantie reçue : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE	11 880	57 880
Garantie reçue : Fonds Auvergne PPA	-	6 000
Garantie reçue : Fonds Européen d'Investissement	11 880	81 880
Caution personnelle, solidaire et indivisible donnée à hauteur de 20% du prêt SSL envers Afyren Neoxy	1 200 000	-
TOTAL	1 256 260	178 260

4.4 Informations relatives à l'effectif

	Personnel salarié
Cadres	31
Non cadres	13
Total	44

4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions

Au cours de l'exercice les attributions suivantes sont intervenues :

Catégorie de titre	Date de création	Date Limite de Validité	A l'ouverture de l'exercice	Attribués durant l'exercice	Annulés ou exercés durant l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur d'exercice
BSPCE 2	03/06/2015	31/12/2025	182 000			182 000	0,40
BSPCE 3	29/12/2015	31/12/2025	257 000		-25 000	232 000	0,63
BSPCE 5	26/06/2019	10 ans à compter de la date d'attribution ⁽¹⁾	545 000		-62 499	482 501	2,06
AGA 2021	11/06/2021	Période minimal d'acquisition fixée à 1 an à compter de la date d'attribution ⁽²⁾	473 791		-61 599	412 192	N/A
BSA 2022	15/06/2022	1 ans à compter de la date d'attribution ⁽³⁾	20 000			20 000	7,19
AGA 2023	21/06/2023	1 an à compter de la date d'attribution	19 479	26 937	-33 548	12 868	N/A
AGA 2023-LTIP	21/06/2023	Jusqu'au 31/03/2026	190 206		-17 927	172 279	N/A
AGA 2023-LTIP 2	28/03/2024	Jusqu'au 31/03/2027		180 500	-6 500	174 000	N/A
AGA 2024	19/06/2024	2 ans à compter de la date d'attribution ⁽⁴⁾		340 000		340 000	N/A

⁽¹⁾ les attributions des BSPCE 5 sont intervenues à compter du 01/07/2019

⁽²⁾ les attributions des AGA 2021 sont intervenues à compter du 07/12/2021

⁽³⁾ les attributions des BSA 2022 sont intervenues à compter du 27/09/2022

⁽⁴⁾ les attributions des AGA 2024 sont intervenues à compter du 08/07/2024